

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2014**

Sous la Présidence de Mme GROUX Nathalie, Maire.

Etaient présents : Mme GROUX - M. TESNIERES - Mme WILLIART - M. REAU - Mme HAZEBROUCK - M. VENDERBECQ - Mme GAUTRON - M. FOIREST - Mme TROUILLET - M. DRIANCOURT - Mme FERREIRA - M. GENSE - Mme BRASSART - M. JUEN - Mme AGOSTINHO ONOFRE - Mme LEMAIRE - Mme DUBOS - M. DEPATIN - Mme CLOOTS - Mme HERLEM - M. APARICIO - M. REBEYROLLE - Mme MORTAGNE

Absents excusés pouvoir: M. CHAYET représenté par Mme GROUX - M. GUILLEBAUD représenté par M. FOIREST - M. PYCK représenté par M. APARICIO - Mme TURQUET -

Absents excusés : M. JOB

Absents : M. RAVAUD

Secrétaire de séance : M. DEPATIN, élu à l'unanimité,

En exercice : 29 Présents : 23 Pouvoirs : 4 Votants : 27

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté par 25 voix pour, 4 abstentions.

Décisions du Maire

2014-029 du 26 novembre 2014 : Patinoire – fixation de tarif

DECIDE

ARTICLE 1 :

De fixer le droit d'accès à la patinoire à 2 euros TTC pour ½ heure d'occupation,

ARTICLE 2 :

De proposer une entrée gratuite à chaque enfant des employés des 2 sociétés apportant leur mécénat à savoir STPE et VOTP,

ARTICLE 3 :

Les recettes correspondantes seront encaissées sur le budget de la collectivité,

ARTICLE 4 :

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Chef du Service jeunesse et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

2014-030 du 25 novembre 2014 - marché a procédure adaptée pour l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Beaumont-sur-oise

DECIDE

ARTICLE 1 :

- de signer le marché à procédure adaptée relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beaumont-sur-Oise et tous les actes y afférents en application de l'article 28 du Code des marchés avec la société G2C TERRITOIRES – Parc d'activités Point Rencontre – 2, avenue Madeleine Bonnaud – 13770 VENELLES.

ARTICLE 2 :

- que le montant du marché de base est fixé à 45 298,00 € HT, soit 54 357,60 € TTC
- que le montant de l'option (ORI) retenue est fixé à 27 725,00 € HT soit 33 270,00 € TTC.

ARTICLE 3 :

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

2014-031 du 2 décembre 2014 : Vente d'un véhicule

DECIDE

ARTICLE 1 :

De céder le véhicule immatriculé 6109 ZX 95 à Monsieur Valéry HENOCQUE domicilié 14, rue du Haut – 80870 TOEUFLES au prix de 350 € TTC.

ARTICLE 2 :

De signer le certificat de cession du véhicule.

ARTICLE 3 :

D'autoriser la sortie du patrimoine communal et de l'actif communal le bien ci-dessus.

ARTICLE 4 :

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

2014-032 du 4 décembre 2014 : Vente d'un petit bureau style directoire au profit de mademoiselle Ruban Anne-Sophie, 25 A rue Francis Poulain, 95300 Pontoise

DECIDE

ARTICLE 1 :

De vendre à Mademoiselle Anne-Sophie RUBAN un meuble de type petit bureau, style Directoire, (L : 58,5cm, l : 38,5cm, H : 75cm) au prix de 60 euros.

ARTICLE 2 :

Que la vente dudit objet fait l'objet d'un titre de recettes d'un montant correspondant au prix de vente arrêté d'un commun accord entre le vendeur et l'acheteur.

ARTICLE 3 :

D'autoriser la sortie du patrimoine communal et de l'actif communal le bien ci-dessus.

ARTICLE 4 :

Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente décision.

2014-033 du 4 décembre 2014 vente de deux appliques murales au profit de Monsieur Vincent Hude, 2 rue de la Paroisse, 78000 Versailles

DECIDE

ARTICLE 1 :

De vendre à Monsieur Vincent HUDE de deux appliques murales au prix de 30 euros les deux.

ARTICLE 2 :

Que la vente dudit objet fait l'objet d'un titre de recettes d'un montant correspondant au prix de vente arrêté d'un commun accord entre le vendeur et l'acheteur.

ARTICLE 3 :

D'autoriser la sortie du patrimoine communal et de l'actif communal le bien ci-dessus.

ARTICLE 4 :

Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente décision.

2014-034 du 4 décembre 2014 - Vente d'une table ovale et de six chaises cannées au profit de monsieur Pascal Klingler, 15 bis rue Victor Hugo, 95480 Pierrelaye

DECIDE

ARTICLE 1 :

De vendre à Monsieur Pascal KLINGLER un meuble de type table ovale (L : 170cm, l : 110cm) et de six chaises cannées au prix de 300 euros.

ARTICLE 2 :

Que la vente dudit objet fait l'objet d'un titre de recettes d'un montant correspondant au prix de vente arrêté d'un commun accord entre le vendeur et l'acheteur.

ARTICLE 3 :

D'autoriser la sortie du patrimoine communal et de l'actif communal le bien ci-dessus.

ARTICLE 4 :

Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente décision.

2014-035 du 5 décembre 2014 – Don en chèque

DECIDE

ARTICLE 1 : D'accepter le don en chèque d'un montant de 500 euros effectué par la Société ACTEON

ARTICLE 2 : Les recettes seront inscrites au budget de la Commune,

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques et Madame la Trésorière Principale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

2014-036 du 5 décembre 2014 – Don en chèque

DECIDE

ARTICLE 1 : D'accepter le don en chèque d'un montant de 500 euros effectué par la Société ELALE

ARTICLE 2 : Les recettes seront inscrites au budget de la Commune,

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques et Madame la Trésorière Principale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

2014-037 du 5 décembre 2014 – Don en chèque

DECIDE

ARTICLE 1 : D'accepter le don en chèque d'un montant de 300 euros effectué par la Société AXE SIGNA

ARTICLE 2 : Les recettes seront inscrites au budget de la Commune,

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques et Madame la Trésorière Principale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

DELIBERATIONS

2014-131 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT - SIAPBE - ANNEE 2013 : PRESENTATION

Le Conseil municipal,

Article unique :

Prend acte du rapport annuel 2013 dressé sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement qui comprend les indicateurs techniques et financiers.

2014-132 ADMINISTRATION GENERALE - COLLEGE JACQUES MONOD : DESIGNATION D'UN MEMBRE DELEGUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil municipal, après en avoir voté,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
A déduire (suffrages déclarés blancs :	1
nuls :	1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	15
M. TESNIERES. a obtenu :	17 voix
M. APARICIO à obtenu :	8 voix

Article 1 :

De rapporter l'article 2 de la délibération n°2014-071 en date du 27 mai 2014 désignant les membres délégués au Conseil d'administration du collège Jacques Monod.

Article 2

M. TESNIERES ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour de scrutin a été désigné au Conseil d'Administration du Collège Jacques Monod

2014-133 URBANISME - DECLARATION DE TRAVAUX POUR LA POSE DE PANNEAUX D’AFFICHAGE SUR LA FACADE DU LOCAL DENOMMEE « MAISON DU COMMERCE », SIS 9, RUE HENRI SADIER, PLACE DU CHATEAU

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

D'autoriser l'UCHVO, par l'intermédiaire de son président, Monsieur Didier FOURCROIX a déposer une déclaration préalable pour la mise en place un dispositif d'affichage sur un bien communal.

Article 2 :

D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir en vue de la bonne application des présentes.

2014-134 CULTURE - PROTOCLE D’ACCORD ET CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D’UN ARCHIVISTE DU CIG DE LA GRANDE COURONNE RELATIFS À UNE MISSION DE REORGANISATION DES ARCHIVES COMMUNALES DE BEAUMONT-SUR-OISE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

Par 25 voix pour, 1 contre (M. JUEN), 1 abstention (Mme CLOOTS),

Décide :

Article 1:

D'autoriser Madame le Maire à signer le protocole d'accord entre la commune de Beaumont-sur-Oise et le CIG de la Grande Couronne permettant d'engager le travail de reprise de l'ensemble des archives communales.

Article 2:

D'autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un archiviste dédié à cette mission.

Article 3 :

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2015-2016-2017-2018 de la commune.

2014-135 AUTORISATION DE CREDITS POUR LES DEPENSES D’INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 19 voix pour, 7 contre, (Mme CLOOTS – Mmes HERLEM – TURQUET – MORTAGNE MM. PYCK – APARICIO - REBEYROLLE), 1 abstention (M. GENSE)

Décide :

Article 1 :

D'adopter la décision d'autorisation de crédits pour les dépenses d'investissement avant le budget primitif 2015

Article 2 :

De reporter les crédits suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Chapitre	Libellé	Budget 2014	anticipation sur les crédits votés en 2014
20	Immob incorporelles	113 490	28 372
21	Immob. corporelles	1 731 117	432 779
23	Immob en cours	2 578 314	644 578
Opération 1011	Aire gens du voyage	679 198	169 799
Opération 1015	Complexe sportif	1 918 516	479 629
Opération 1016	Maison patrimoine	356 614	89 153
Opération 1017	Hôtel de ville	512 319	128 079
	TOTAL	7 889 568	1 927 389

BUDGET ANNEXE CINEMA PALACE

Chapitre	Libellé	Budget 2014	anticipation sur les crédits votés en 2014
21	Immob. corporelles	21 286	5 321
23	Immob en cours	54 949	13 737
	TOTAL	76 235	19 058

BUDGET ANNEXE SERVICE ASSAINISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget 2014	anticipation sur les crédits votés en 2014
23	Immob en cours	620 561	155 140
	TOTAL	620 561	155 140

2014-136 RESSOURCES HUMAINES - ADHÉSION CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CIG 2015-2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

D'approuver les taux et prestations négociés pour la Commune de Beaumont-sur-Oise par le Centre Interdépartemental de Gestion dans le cadre du contrat groupe d'assurance statutaire, comme suit :

DESIGNATION DES RISQUES	FRANCHISE	TAUX DE PRIME
Décès	Sans franchise	0.18%
Accident de service et Maladies professionnelles	Sans franchise	1.65%
Longue Maladie, Longue Durée, Invalidité, Disponibilité	Sans franchise	5.85%
Maternité/Adoption (y compris congés pathologiques)	30 jours fixes	0.48%
Maladie ordinaire	15 jours fixes	1.54%
Taux global : 9,70%		

Article 2 :

D'adhérer, à compter du 1^{er} janvier 2015 et jusqu'au 31 décembre 2018 au contrat d'assurance groupe du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne.

Article 3 :

Les dépenses seront inscrites au Budget Primitif 2015 de la Commune.

Article 4 :

D'autoriser Madame le Maire à signer tous actes à intervenir en vue de la bonne application des présentes.

2014-137 RESSOURCES HUMAINES - ADHÉSION CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CIG 2015-2018 CINÉMA LE BEAUMONT-PALACE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

D'approuver les taux et prestations négociés pour le cinéma le Palace de Beaumont-sur-Oise par le Centre Interdépartemental de Gestion dans le cadre du contrat groupe d'assurance statutaire, comme suit :

DESIGNATION DES RISQUES	FRANCHISE	TAUX DE PRIME UNIQUE
Décès	Sans franchise	6.98%
Accident de service et Maladies professionnelles	Sans franchise	
Longue Maladie, Longue Durée, Invalidité, Disponibilité	Sans franchise	
Maternité/Adoption (y compris congés pathologiques)	Sans franchise	
Maladie ordinaire	15 jours fixes	

Article 2 :

D'adhérer, à compter du 1^{er} janvier 2015 et jusqu'au 31 décembre 2018 au contrat d'assurance groupe du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne.

Article 3 :

Les dépenses seront inscrites au Budget Annexe 2015 du cinéma,

Article 4 :

D'autoriser Madame le Maire à signer tous actes à intervenir en vue de la bonne application des présentes.

Dates à retenir

Madame le Maire propose de retenir les dates suivantes :

Dates à retenir			
Décembre 2014			
20	14 h	Ouverture de la patinoire « Beaumont-sur-Glace »	Parc de la mairie
20	17 h	Inauguration de la patinoire « Beaumont-sur-Glace »	Parc de la mairie
Janvier 2015			
10	17 h	Vœux de la Municipalité	Salle Léo Lagrange

Calendrier prévisionnel des Conseils municipaux

jeudi 12 février 2015
jeudi 19 mars 2015
jeudi 21 mai 2015
jeudi 18 juin 2015

Calendrier prévisionnel des Conseils communautaires

Lundi 26 janvier 2015
Lundi 23 février 2015

Calendrier des cérémonies des vœux

3	11 h	Vœux de la municipalité de Ronquerolles
10	11 h	Vœux de la municipalité de Champagne-sur-Oise
10	17 h	Vœux de la municipalité de Beaumont-Sur-Oise
10	19 h 30	Vœux de la municipalité de Persan
11	11 h	Vœux de la municipalité de Bernes-sur-Oise
17	11 h	Vœux de la municipalité de Bruyères-sur-Oise
24	19 h	Vœux de la municipalité de Nointel
31	11 h	Vœux de la municipalité de Mours

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question posée, la séance est levée à 22 heures 10 minutes.



Le Maire,
Nathalie GROUX